

## **COMMISSION MIXTE CENTRE DE FORMATION DES CLUBS**

### **PROCES-VERBAL N°2 DU 17 juin 2025**

**Saison 2024/2025**

**Présents :**

Gérard MABILLE, président par suppléance  
Eric HALLE, Julien BLAISE, Richard GOUX et Bernard BELY, membres

**Excusés :**

Marie ROSCOUET, présidente  
Bernard BELY, Philippe FANTINEL et Paul MURACCIOLE, membres

**Assistent :**

- *Pour la FFolley :*

Axelle GUIGUET, Directrice Technique Nationale  
Eric TANGUY, Président de la FFvolley  
Bertrand LEYS, Directeur Technique National Adjoint  
Marc FRANCASTEL, Directeur de la Performance à la FFvolley pour le volley indoor  
Alex DRU, Responsable juridique

- *Pour les clubs professionnels :*

Sabrina DRIDI, Entraîneur principale du CFCP du LEVALLOIS PARIS SAINT-CLOUD  
Didier KIEFFER, Responsable de la formation du VOLLEY MULHOUSE ALSACE  
Romuald BAINVEL, Entraîneur du CFCP du BEZIERS VOLLEY  
Romain PITOU, Entraîneur de l'équipe professionnelle du TERVILLE FLORANGE OLYMPIQUE CLUB VOLLEY-BALL  
Frédéric CHOJNACKI, Directeur du CFCP du TERVILLE FLORANGE OLYMPIQUE CLUB VOLLEY-BALL  
Amaury DELBART, Président du RC CANNES  
Rayna MINKOVA, Entraîneur du CFCP du VOLERO LE CANNET  
Patrick VENTURINI, Président du VANDOEUVRE NANCY VOLLEY-BALL  
Quentin GABRION, Entraîneur du VANDOEUVRE NANCY VOLLEY-BALL  
Sylvain QUINQUIS, Directeur technique de la SAS LES NEPTUNES DE NANTES  
Lydéric LEDOUX, Responsable sportif du CFCP du VOLLEY CLUB MARCQ BAROEUL

---

Le 17 juin 2025, la Commission Mixte des Centres de Formation des Clubs (ci-après la « CMCFC ») s'est réunie en visioconférence, sur convocation régulière de ses membres, aux fins d'échanger notamment sur l'ordre du jour suivant :

**Date de publication : 01/09/2025**

- Présentation du projet de création d'un Championnat des CFC à partir de la saison 2027/2028, ainsi que du lancement d'un Challenge France à partir de la saison 2026/2027.

**PRESENTATION DU PROJET DE CREATION D'UN CHAMPIONNAT DES CFC A PARTIR DE LA SAISON 2027/2028 AINSI QUE DU LANCEMENT D'UN CHALLENGE FRANCE A PARTIR DE LA SAISON 2026/2027**

À la suite de la réunion du 30 avril 2025, la CMCFC a souhaité organiser sa prochaine rencontre avec l'ensemble des représentants des dix clubs professionnels féminins actuellement titulaires d'un centre de formation, afin de permettre à la Direction Technique Nationale de présenter son projet lié au développement des centres de formation, tant sur les aspects sportifs qu'administratifs et financiers. La réunion spécifiquement dédiée à ce sujet est, en réalité, celle qui se tient ce jour.

En effet, la Direction Technique Nationale (DTN), par l'intermédiaire de son Directeur de la performance pour le volley indoor à la FFvolley, Monsieur Marc FRANCASTEL, exposera — en présence de l'ensemble des représentants des clubs professionnels féminins concernés — un double projet sportif s'inscrivant dans une logique d'accompagnement pluriannuel :

1. La création d'un *Challenge de France* à partir de la saison 2026/2027 ;
2. Une réflexion sur la mise en place d'un *Championnat des Centres de Formation* des clubs professionnels féminins, à l'horizon 2027-2028.

S'agissant de la création d'un Challenge France à partir de la saison 2026/2027, celui-ci s'inspirerait, en tout ou partie, du succès d'une initiative similaire mise en place chez les CFC masculins. Ce dispositif offrirait une plus grande flexibilité dans les règles et les formats de jeu, favorisant ainsi le développement des athlètes, avec pour objectif de créer une dynamique forte autour de la formation.

En fonction des résultats et de l'impact de ce Challenge France, il pourrait, à terme, déboucher sur la mise en place d'un Championnat des CFC, sous réserve qu'un nombre suffisant de clubs disposent d'un centre de formation agréé. Les représentants des clubs, selon les avis recueillis, se sont déclarés globalement favorables à ce double projet. Il leur a toutefois été précisé que les modalités sportives et administratives, notamment la rédaction du règlement, leur seraient présentées ultérieurement afin qu'ils puissent formuler leurs observations.

Parallèlement, la DTN a présenté un projet visant à ouvrir et intégrer les clubs de Division Élite au Championnat des CFCP ou au Challenge France, dans un objectif de formation des jeunes joueuses. Cette intégration ne reposerait pas sur un agrément ministériel mais sur un label fédéral qui pourrait accompagner les clubs volontaires dans leur structuration. Ce label serait fondé sur un cahier des charges allégé, inspiré de celui des clubs CFCP.

Les représentants des clubs n'ont pas exprimé un avis unanime sur cette proposition, soulevant diverses problématiques qui nécessiteront de nouvelles discussions. Dans cette optique, la DTN propose :

- D'accompagner les clubs accédant ou se maintenant en division professionnelle dans leurs démarches d'agrément ministériel afin d'officialiser la création de centres de formation ;

- De réfléchir à la création d'un label fédéral destiné aux clubs de Division Élite, reposant sur un cahier des charges allégé mais structurant, afin d'élargir le vivier de clubs potentiellement participants au Challenge France.

Enfin, certains échanges ont permis d'identifier d'autres thématiques que la CMCFC souhaite approfondir, notamment :

- La recherche d'entraîneurs pour les CFC ;
- La valorisation des études au sein des centres de formation et le suivi des joueuses ;
- Les préoccupations liées au départ de joueuses françaises vers les universités américaines, phénomène pouvant nuire à la formation nationale.

Au regard des échanges constructifs, la CMCFC, par l'intermédiaire de son secrétariat, précise aux clubs qu'un courrier électronique leur sera transmis, reprenant les grandes lignes de la réunion et incluant le support de présentation de la DTN, afin qu'ils puissent transmettre leurs remarques et leur positionnement sur la création du Challenge France dès la saison 2026/2027. L'ensemble des retours sera examiné par la CMCFC afin de travailler sur un projet partagé, au bénéfice de la formation et des clubs.

**Gérard MABILLE**  
**Président par suppléance de la**  
**CMCFC**

